

MIRABEL

VOUS INFORME

Vol. 6, n° 6

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

Mars 2020

Futurs établissements scolaires à Mirabel

La Ville se mobilise pour offrir des écoles aux jeunes



Image tirée d'une vidéo du ministère de l'Éducation

Évidemment, la Ville de Mirabel aspire à ce que le plus grand nombre possible de jeunes mirabellois puissent fréquenter des écoles à proximité de leur domicile, au sein même de leur municipalité. Elle déploie en ce sens des efforts sérieux et continus, depuis plusieurs années, en collaboration avec les commissions scolaires et autres acteurs concernés, afin que la clientèle scolaire soit autant que possible desservie sur son territoire.

À cet égard, le présent article propose une mise à jour au sujet de deux projets d'importance, soit l'école secondaire à venir dans le secteur de Saint-Augustin, et l'école primaire en cours de construction dans le secteur du Domaine Vert-Nord.

École secondaire : avancées majeures grâce à l'appui de la ministre Sylvie D'Amours

Depuis plusieurs années, la Ville de Mirabel insiste pour obtenir une école secondaire dans le secteur de Saint-Augustin. Récemment, les démarches visant la construction de cette école ont mené à des avancées importantes.

D'abord, il est à noter qu'une décision favorable a été obtenue de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour l'utilisation du terrain visé, soit celui qui est situé sur la petite côte des Anges, à l'intersection de la rue Saint-Jacques. Cela permettra la construction de l'école secondaire juste à côté du futur complexe aquatique, générant une transformation positive de tout le cœur de Saint-Augustin, où seront créés un attrayant dynamisme et une belle vitalité.

L'emplacement de l'école secondaire à proximité des services et infrastructures sportives est non seulement une valeur ajoutée pour les élèves, mais elle minimisera du même coup l'empreinte au sol de la construction de cette école, puisque les équipements et les stationnements seront partagés.

(Suite en page 2)

COVID-19

Informations en page 4



(Suite de la page 1)

Depuis l'obtention de cet avis favorable de la CPTAQ, le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, a confirmé la venue de cette polyvalente, dans une annonce publique faisant état de 14 écoles secondaires qui seront construites dans la province. À ce point-ci, le seul accord qu'il reste à obtenir pour que le dossier aille de l'avant est celui de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), dont nous faisons partie.

À cet égard, la ministre Sylvie D'Amours, responsable de la région des Laurentides et députée de Mirabel, a offert un appui de taille. Elle est intervenue pour faire valoir l'importance de ce projet aux autorités, ayant certainement contribué à ce qu'un avis favorable soit obtenu, le 3 mars, de la part de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Andrée Laforest, qui stipule ceci : « À la lumière de notre analyse et après avoir consulté les ministères et organismes gouvernementaux concernés par l'aménagement du territoire, j'ai le plaisir de vous aviser que le projet de règlement est conforme aux orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire ». La ministre a aussi ajouté que : « Les modifications au périmètre urbain proposées par ce projet de règlement visent à répondre à un besoin circonscrit en espace pour les fins du nouvel établissement scolaire, lequel s'insérera dans un milieu offrant de multiples

équipements, des infrastructures et des services existants nécessaires à la vie de la collectivité. ».

Il s'agit là d'un message très fort passé à la CMM, qui doit maintenant intégrer cette décision dans son plan métropolitain d'aménagement et de développement.

La Ville de Mirabel informera sa population sur les échéanciers de ce projet dès qu'ils seront connus.

École primaire dans le secteur du Domaine Vert-Nord

Le chantier de construction de la nouvelle école primaire dans le secteur du Domaine Vert-Nord, sur la rue Jacques-Cartier, progresse quant à lui à un bon rythme. La charpente du bâtiment a

été érigée, les murs sont presque tous refermés, et les travaux intérieurs, dans les sections où les murs sont refermés, avancent très bien.

L'échéancier de ce projet est serré, mais respecté, l'objectif visé étant toujours de livrer l'école à temps pour la rentrée scolaire 2020.

Ce chantier en est un d'importance, puisque l'école comprendra un total de 28 classes, soit quatre classes de préscolaire et quatre classes pour chaque niveau primaire.

D'autres projets concernant l'obtention de futurs établissements scolaires sur l'immense territoire mirabellois, de niveau primaire ou secondaire, sont en cours de développement. La Ville en tiendra sa population informée !



Avancement des travaux de construction de l'école primaire du secteur du Domaine Vert-Nord



Entre voisins, la vie de quartier doit être agréable

Vous vivez une situation dérangeante dans le voisinage ? Pensez à la médiation citoyenne, un service offert sans frais par la Ville de Mirabel, en collaboration avec l'organisme de justice alternative MAVN.

Le but de ce service est d'éviter que la situation se détériore au point où vous deviez avoir recours aux tribunaux ou que vous perdiez votre qualité de vie. Trouver un terrain d'entente demande un esprit de collaboration, et parfois de la créativité, desquels proviennent des solutions où chacun trouve son compte.

L'accompagnement des personnes conciliatrices-médiatrices de l'organisme MAVN vise à :

- Faciliter les échanges de points de vue;
- Aider à dénouer les impasses;
- Accompagner les citoyens dans le processus pour trouver des pistes de solutions satisfaisantes pour toutes les parties.

Renseignements : mavn.ca | info@mavn.ca
1 800 265-6749



Lancement gourmand de la saison des sucres 2020

Alors que l'on célèbre cette année le 100^e anniversaire de l'acériculture au Québec, Tourisme Mirabel est fier d'avoir officiellement lancé, le 3 mars dernier, la saison des sucres dans les Laurentides. Cet événement a été présenté en collaboration avec le Syndicat des producteurs et productrices acéricoles Outaouais-Laurentides, la Fondation de la Commanderie de l'érable et la Ville de Mirabel.

Lors de l'événement, qui a eu lieu à la Cabane à sucre *Au milieu des Champs* à Mirabel, la Fondation de la Commanderie de l'érable a offert aux partenaires et aux intervenants du milieu une présentation sur « L'art de déguster le sirop d'érable », permettant de savourer les moindres subtilités de cette richesse nationale.

Pour les amateurs, un article sera présenté dans la prochaine édition du bulletin à ce sujet, puisque la mise en valeur de ces produits est devenue une véritable signature pour Mirabel et pour la région.

Vous souhaitez aménager un logement dans votre résidence?

La Ville de Mirabel souhaite vous rappeler qu'avant d'aménager un logement supplémentaire dans votre résidence, il est important de vous informer des normes en vigueur. Les logements supplémentaires, tels que les studios (*bachelors*), ne sont autorisés que dans les habitations unifamiliales isolées et jumelées, et ce, sous certaines conditions.

Pour la réglementation complète ou pour toute question, veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement et de l'urbanisme, par téléphone au 450 475-2007, par courriel à l'adresse info.urbanisme@mirabel.ca, ou présentez-vous en personne à l'hôtel de ville, pendant les heures d'ouverture.

Une bourse du Programme des Canadiens de Montréal pour Antonin Verreault

C'est toute une marque de reconnaissance qu'a reçue le jeune hockeyeur mirabellois, Antonin Verreault en recevant des mains du président des Canadiens de Montréal, Geoffrey Molson, une bourse de 1 500 \$.

Le jeune Mirabellois, qui évolue au sein des Vikings de Saint-Eustache dans la catégorie midget AAA du Québec, s'est mérité cet honneur étant considéré comme étant l'un des joueurs les plus prometteur en hockey. Outre le talent, Antonin a de plus de très bons résultats scolaires, un critère important dans la sélection des boursiers.

Selon les dernières données obtenues, le joueur attaquant a cumulé en 39 parties, 17 buts et 31 passes ce qui lui a permis d'obtenir le 8^e rang au classement



de la saison régulière de la ligue midget AAA. Il a de plus obtenu la médaille de bronze en tant que membre de l'équipe canadienne de hockey lors des Jeux olympiques de la jeunesse d'hiver qui avait lieu en janvier dernier à Lausanne, en Suisse. Ces résultats ainsi que ses compétences exceptionnelles de patineur font de d'Antonin l'un des dix meilleurs espoirs au prochain repêchage de la ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ).

Pour l'avenir, Antonin espère évidemment se tailler une place dans l'une des équipes junior majeur du Québec et dans quelques années, la ligue nationale pour rêve ultime. Gageons que nous entendrons encore beaucoup parlé de ce jeune Mirabellois!



Camps de jour du Parc du Domaine-Vert

Le Parc du Domaine-Vert offre plusieurs formules de camps de jour pour les jeunes. Voici les quelques possibilités offertes afin de répondre aux goûts de tous :

- Les camps de jour plein air pour les 5 à 13 ans (du 24 juin au 28 août)
- Le camp de jour musical et artistique pour les 5 à 14 ans (du 29 juin au 17 juillet)
- Le camp de jour « Extrême » pour les 10 à 13 ans (du 29 juin au 28 août)
- Le camp « Extrême vélo de montagne » pour les 10 à 13 ans (du 6 au 17 juillet ou du 3 au 14 août)
- Le camp aspirant-moniteur pour les 15 et 16 ans (du 29 juin au 17 juillet ou 3 au 21 août)

Pour de plus amples renseignements : animation@domainevert.com

Pour inscriptions : domainevert.com

Du 16 au 29 mars 2020

24^e Francofête de l'Office québécois de la langue française

Au cours de cette grande fête du français, l'Office québécois de la langue française invite la population à participer à des activités, à des concours et à des jeux, à partir de dix mots qu'il a été choisi de mettre en vedette, sur le thème de l'eau. Ces mots sont les suivants : aquarelle, à vau-l'eau, engloutir, fluide, mangrove, oasis, ondée, plouf, ruisseler et spitant ou spitante.

Tous les détails sur les activités, les concours et les jeux proposés dans le cadre de la Francofête se trouvent sur le site francofete.qc.ca.



ÉVOLUTION DE LA SITUATION DE LA COVID-19

Évidemment, la Ville de Mirabel suit la situation de près en ce qui concerne l'évolution de la COVID-19, et elle compte se conformer aux recommandations du gouvernement en la matière.

À cet égard, par mesure préventive, la Ville a fermé le 13 mars dernier ses centres culturels et communautaires, ses arénas, ses maisons de jeunes et ses bibliothèques, jusqu'à nouvel ordre.

Par le fait même, les cours et les activités prenant place dans les centres culturels et les gymnases d'écoles, l'ensemble des activités libres ainsi que les activités d'animation dans les parcs sont annulés.

Malgré ces fermetures, la Ville rassure les citoyens en affirmant qu'elle continuera d'offrir les services municipaux essentiels (police, incendie, permis, collectes des matières résiduelles, etc.).

Puisque nous allons assurer un suivi serré sur cette situation, de jour en jour et d'heure en heure, nous

vous invitons à consulter le site Web de la Ville, et sa page Facebook, pour obtenir les nouvelles les plus récentes à ce sujet.

mirabel.ca  Ville de Mirabel

De plus, la Ville invite les citoyens à favoriser les interactions par courriel, à communications@mirabel.ca, et par téléphone, au 450 475-8653, de même que l'utilisation des services en ligne tels que les permis et les requêtes disponibles, et ce, afin de réduire les déplacements à l'hôtel de ville.

La Ville de Mirabel rappelle qu'il est important de se laver régulièrement les mains et d'adopter les règles d'hygiène qui s'imposent.

Si des personnes arrivent de l'étranger, les autorités leur demandent, par mesure de sécurité et par respect pour leurs concitoyens, de suivre les mesures qui s'appliquent, soit un confinement volontaire de 14 jours.

Toute personne qui pense être atteinte ou qui souhaite obtenir des renseignements à ce sujet est invitée à communiquer avec la ligne d'information dédiée aux appels concernant le coronavirus au 1 877 644-4545.

Personnes âgées vulnérables

La Ville de Mirabel est préoccupée par la situation des personnes âgées vulnérables vivant seules. Elle invite ces dernières à communiquer avec la Ville, au 450 475-8653, si elles se sentent en situation critique ou en détresse. La Ville les aidera à trouver le soutien approprié.

Les citoyens qui connaissent des personnes âgées vulnérables sont invités à veiller sur elles et à les référer à la Ville au besoin.

En situation d'urgence, l'entraide est de mise!

OBTENEZ VOTRE PERMIS DANS LE CONFORT DE VOTRE FOYER!

Rendez-vous au www.mirabel.ca,
à la section *Services en ligne*.

24 heures par jour, 7 jours semaine, les citoyens peuvent soumettre une requête en ligne et suivre le cheminement de leur dossier. Les demandes sont traitées dans les meilleurs délais, durant les heures d'ouverture.

Divers types de permis disponibles en ligne

- Démolition;
- Construction d'un garage;
- Permis pour une enseigne;
- Permis d'occupation (place d'affaires et changement d'usage);
- Installation d'une piscine creusée;
- Installation d'une piscine hors-terre;
- Construction d'un poulailler;
- Construction d'un bâtiment accessoire de plus de 18 mètres carrés;
- Rénovations résidentielles et commerciales;
- Vente extérieure temporaire.

Pour ces divers types de permis, le citoyen peut effectuer l'ensemble des opérations à distance, ce qui inclut le paiement par carte de crédit. Il n'est plus nécessaire de se déplacer pour récupérer son permis, qui est disponible pour impression dès que les frais sont acquittés et que le Service de l'aménagement et de l'urbanisme l'a émis.

Une fois les démarches débutées, des courriels de suivi sont envoyés à chacune des étapes du processus. Si la demande de permis nécessite des plans ou autres devis, des instructions à l'écran guideront les citoyens dans leur démarche pour inclure les documents manquants de manière électronique. La procédure est très simple et plusieurs formats de fichiers peuvent être utilisés. Également, si la demande est incomplète ou si la personne en charge du dossier a des questions, un courriel sera acheminé au citoyen, ou ce dernier sera joint par téléphone.

Ce service vise à offrir plus de flexibilité et de souplesse aux citoyens de Mirabel, tout en évitant, lorsque possible, des déplacements à l'hôtel de ville.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement et de l'urbanisme par téléphone, au 450 475-2007, ou par courriel, à l'adresse info.urbanisme@mirabel.ca.



Projet Mission Recyclage Compostage

Soutien aux entreprises dans la gestion des matières résiduelles

La Ville de Mirabel, en collaboration avec Synergie économique Laurentides, offre un service d'accompagnement gratuit en gestion des matières résiduelles pour les industries, les commerces et les institutions (ICI). Le Projet Mission Recyclage Compostage Laurentides a comme objectif d'aider les entreprises à augmenter leur taux de valorisation des matières résiduelles par le recyclage, le compostage et toute autre forme de détournement des déchets.

L'agente responsable du territoire de Mirabel peut venir rencontrer les industries, les commerces et les institutions afin de faire l'état de leur gestion des matières résiduelles actuelle et de les conseiller sur les diverses problématiques rencontrées. Cette rencontre est susceptible d'améliorer l'image verte des organisations, tout en leur permettant de faire des économies! Celles-ci peuvent aussi recevoir l'autocollant du programme de reconnaissance de la Mission Recyclage Compostage Laurentides.

Les avantages de rencontrer l'agente de sensibilisation dans le cadre du projet:

- Réduire l'impact environnemental de l'organisation par la valorisation des matières compostables et recyclables.
- Avoir une vue d'ensemble de la gestion organisationnelle des matières résiduelles.
- Obtenir des solutions quant aux problématiques de gestion des matières résiduelles.
- Être accompagné dans la transition vers un meilleur tri des matières résiduelles (suggestions, affiches, formations, etc.).
- Être accompagné dans la commande des bacs ou la gestion de la collecte municipale, tout ayant des conseils sur les fournisseurs privés.
- Recevoir une visibilité gratuite, par le biais du programme de reconnaissance.

Renseignements :

Joannie Panneton, Étudiante B.Sc.
Synergie Économique Laurentides
Agente de sensibilisation
Bureau : 450 475-2008, poste 4234
Cellulaire : 438 823-3105
agent.mirabel@synergielaurentides.ca



AVIS PUBLICS - 18 mars 2020

ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT NUMÉRO 2365

Avis est donné que lors de la séance ordinaire tenue le 9 mars 2020, le conseil municipal de la Ville de Mirabel a adopté le règlement numéro 2365 modifiant le règlement numéro 1333 *concernant le traitement des élus municipaux*, afin de prévoir une rémunération pour la présence d'un membre du conseil agissant sur le comité concernant les affaires régionales et intermunicipales, pour prévoir une rémunération lorsqu'un membre du conseil agit à titre de maire suppléant et pour revoir la clause d'indexation.

Avis est aussi donné que ce règlement est déposé au bureau du greffe à l'hôtel de ville, au 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique, Mirabel, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures de bureau, soit du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et 13 h à 16 h 30.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication conformément à la Loi.

Donné à Mirabel, ce 11 mars 2020

Le greffier adjoint,
Nicolas Bucci, avocat

ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT NUMÉRO U-2372

Avis est donné que lors d'une séance tenue le 9 mars 2020, le conseil municipal de la Ville de Mirabel a adopté le règlement numéro U-2372 modifiant le règlement de zonage numéro U-2300 de façon à permettre, en projet intégré, l'usage « habitation bifamiliale » (H2) de structure isolée et jumelée dans la zone H 7-14, dans le secteur de Saint-Janvier.

Avis est aussi donné que ce règlement est déposé au bureau du greffe à l'hôtel de ville, au 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique, Mirabel, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures de bureau en vigueur, soit du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication conformément à la Loi.

Donné à Mirabel, ce 11 mars 2020

Le greffier adjoint,
Nicolas Bucci, avocat

CHEF COMPTABLE

Service: Trésorerie
Domaine d'emploi: Trésorerie
Statut: Personne salariée régulière à temps complet
Nombre de poste: 1
Numéro de concours: J0320-0131
Date d'affichage: Le 4 mars 2020
Date de fin d'affichage: Le 25 mars 2020

NATURE DU TRAVAIL :

La Ville de Mirabel requiert les services d'une personne dynamique pour combler le poste régulier à temps complet de chef comptable au Service de trésorerie.

Relevant du chef de division - comptabilité, le chef comptable :

- enregistre, analyse et concilie l'exécution des activités comptables des différents fonds de la ville, conformément aux principes comptables reconnus;
- participe à la préparation des états financiers annuels et périodiques et au dossier pour la vérification externe;
- collabore à la préparation budgétaire;
- effectue les conciliations bancaires mensuelles et le suivi des contrats SEAO;
- participe au suivi de la gestion des taxes sur les produits et services;

- participe, au besoin, à la vérification, à la codification et à l'entrée des factures dans le logiciel de comptabilité;
- fait le suivi budgétaire des règlements d'emprunt;
- prépare les T4A;
- accomplit toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction.

EXIGENCES :

- détenir un baccalauréat en sciences comptables;
- posséder un minimum d'une année d'expérience pertinente;
- posséder de l'expérience dans le domaine municipal est considéré comme un atout;
- bonne connaissance de l'informatique et particulièrement du logiciel Excel;
- aptitudes, traits de personnalité et autres qualités personnelles appropriées, tels que courtoisie, entrent et être doté d'un sens élevé de bon jugement et d'honnêteté.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon les dispositions de la convention collective en vigueur.

BIBLIOTHÉCAIRE ADJOINT

Service: Bibliothèque
Domaine d'emploi: Bibliothèque
Statut: Cadre intermédiaire
Nombre de poste: 1
Numéro de concours: J0320-0017
Date d'affichage: Le 3 mars 2020
Date de fin d'affichage: Le 22 mars 2020

NATURE DU TRAVAIL :

Relevant de la directrice de la bibliothèque, le titulaire du poste assiste la directrice dans ses tâches de planification et d'organisation et assure son remplacement lorsque requis. Il a également la responsabilité de coordonner et d'harmoniser les services offerts aux citoyens sur l'ensemble du territoire à l'intérieur des sept (7) bibliothèques. En plus, il supervise, encadre, oriente et forme le personnel des services au public. Il participe à l'élaboration et à la rédaction des procédures et politiques établies à l'interne. Le titulaire a la responsabilité de veiller à la qualité du service à la clientèle, de faire les suivis des demandes et plaintes citoyennes ainsi que de recommander des mesures d'optimisation des services et des équipes de travail. Il doit également être apte à paramétrer et faire la gestion du système intégré et du catalogue. Enfin, il élabore et soumet divers rapports administratifs concernant les activités du Service et accomplit toute autre tâche connexe à son domaine d'activité.

EXIGENCES :

- posséder un diplôme universitaire de deuxième cycle en bibliothéconomie ou en science de l'information;
- posséder un minimum d'un an (1) an d'expérience en bibliothèque publique;
- excellente habileté de communication orale et écrite;
- capacité à diriger du personnel et à fournir un excellent service à la clientèle ;
- autonomie, dynamisme et leadership;
- avoir une très bonne connaissance des outils informatiques;
- avoir une bonne connaissance du système intégré de gestion de bibliothèque Workflow et du catalogue Enterprise (atout).

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Les conditions de travail et avantages sociaux sont ceux établis selon la politique de la Ville de Mirabel pour les postes de cadres intermédiaires.

ÉTUDIANT ANALYSTE AU SERVICE DE POLICE

Service: Police
Domaine d'emploi: Police
Statut: Personne salariée non-syndiquée
Nombre de poste: 1
Numéro de concours: J0320-0228
Date d'affichage: Le 6 mars 2020
Date de fin d'affichage: Le 25 mars 2020

NATURE DU TRAVAIL :

La Ville de Mirabel requiert les services d'un étudiant pour combler le poste d'analyste pour la saison estivale 2020 au Service de Police.

Relevant de l'inspecteur - développement organisationnel et relations communautaires, le titulaire :

- fait l'analyse des rapports des surveillants de parcs pour en tirer des tendances;
- relève les problématiques de certains parcs et y remédie (éclairage, proximité avec individus délinquants, etc.);
- oriente les surveillants de parcs et la patrouille policière vers les endroits les plus problématiques;

- identifie les jeunes ayant besoin d'une attention particulière afin de les encadrer;
- dresse un bilan mensuel de la criminalité et des interventions;
- réalise toute autre tâche d'analyse à la demande du Service de police.

EXIGENCES :

- être étudiant au baccalauréat en sécurité et études policières;
- avoir l'intention de retourner aux études à l'automne 2020;
- détenir un permis de conduire de classe 5 valide;
- être disponible pour travailler à temps complet du 27 avril au 21 août 2020 (horaire de 32.5 heures/semaine).

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Les conditions de travail sont celles prévues par la Loi sur les normes du travail. Le taux horaire est de 18,00\$/heure.

ÉTUDIANT AU SERVICE DE LA BIBLIOTHÈQUE - CLUB DE LECTURE 2020

Service: Bibliothèque
Domaine d'emploi: Bibliothèque
Statut: Autre
Nombre de poste: 1
Numéro de concours: J0220-0757
Date d'affichage: Le 12 mars 2020
Date de fin d'affichage: Le 25 mars 2020

NATURE DU TRAVAIL :

La Ville de Mirabel est à la recherche d'une personne dynamique pour remplir la fonction d'étudiant au Service de la bibliothèque - Club de lecture, pour la période du 14 juin jusqu'au 16 août 2020 auxquels s'ajoutent quelques heures de travail au mois de septembre pour environ 300 heures de travail.

Relevant de la directrice, le titulaire :

- accueille, oriente et renseigne les membres du Club de lecture ;
- participe activement à l'animation auprès des jeunes ;
- assiste la technicienne en documentation dans la conception et la préparation des présentations PowerPoint, des outils de promotion (affiches, signets, étiquettes, etc.) ainsi que pour la dispensation des activités d'animation ;
- effectue les appels téléphoniques de confirmation pour les activités ;

- accomplit toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction.

EXIGENCES :

- diplôme d'études secondaires (DES) complété ;
- être étudiant dans un établissement scolaire et avoir l'intention de retourner aux études à l'automne 2020 ;
- détenir un permis de conduire de classe 5 valide ;
- être disponible à travailler le jour, le soir et la fin de semaine, et ce, dans plusieurs points de services ;
- bonne connaissance de l'environnement Windows et du logiciel informatique Word ;
- détenir des connaissances en graphisme et du logiciel Adobe Photoshop seront considérées comme un atout ;
- aptitudes, traits de personnalité et autres qualités personnelles appropriés, tels que courtoisie, entrent et diplomatie.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Les conditions de travail sont celles prévues par la Loi sur les normes du travail. L'échelle salariale du poste débute à 14,10\$/heure.

POUR POSTULER

Toutes les demandes d'emploi doivent être soumises au www.mirabel.ca, sous :

Services › Services en ligne › Postuler en ligne

Veuillez noter que le genre masculin est utilisé dans l'unique but d'alléger la lecture. Nous ne communiquerons qu'avec les candidats retenus en entrevue.

Les postes sont affichés pour une période de sept jours à partir de cette édition (à l'exception du poste de bibliothécaire adjoint).

APPEL D'OFFRES PUBLIC

SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

« Fourniture et livraison d'une surfaceuse à glace électrique – année 2020 »

N/RÉF. : G6 112 U3 N07654 (#108339) – APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2020-020

La Ville de Mirabel désire recevoir des prix pour la fourniture et livraison d'une surfaceuse à glace électrique – année 2020.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le site web du système électronique d'appels d'offres en ligne (www.seao.ca). La Ville de Mirabel n'est pas responsable de la distribution des documents d'appels d'offres par le SÉAO et il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'ils détiennent tous leurs documents avant de déposer leur soumission.

Seules les soumissions présentées sur les documents de soumission seront acceptées.

Les enveloppes devront être adressées au Service du greffe et reçues **au plus tard le 1^{er} avril 2020 au Service du greffe, à 11 heures** (heure de l'horodateur de la Ville de Mirabel), 14111, rue Saint-Jean, Mirabel, Québec, J7J 1Y3, ou s'il s'agit d'un envoi électronique, il doit être transmis à cette heure via le site du SÉAO, le tout pour être ouvert(es) publiquement le même jour, à la même heure et au même endroit.

Pour toute plainte à formuler dans le cadre de cet appel d'offres, veuillez transmettre votre plainte par voie électronique au responsable désigné, soit la greffière à soumissionsplaintes@ville.mirabel.qc.ca au plus tard le 16 mars 2020 sur le formulaire déterminé par l'Autorité des marchés publics disponible sur le site internet de la Ville.

La Ville de Mirabel ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec Michaël Meilleur, responsable de l'appel d'offres au 450-475-8656, poste 4263.

APPEL D'OFFRES PUBLIC

SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

LOCATION D'UN CHARGEUR SUR ROUES AVEC ÉQUIPEMENT DE DÉNEIGEMENT, SANS OPÉRATEUR, POUR LES SAISONS DE DÉNEIGEMENT 2020 À 2025

N/RÉF. : G6 113 U3 N05267 (#108417) – APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2020-024

La Ville de Mirabel désire recevoir des prix pour la location d'un chargeur sur roues avec équipement de déneigement, sans opérateur, pour les saisons de déneigement 2020 à 2025.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le site web du système électronique d'appels d'offres en ligne (www.seao.ca). La Ville de Mirabel n'est pas responsable de la distribution des documents d'appels d'offres par le SÉAO et il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'ils détiennent tous leurs documents avant de déposer leur soumission.

Seules les soumissions présentées sur les documents de soumission seront acceptées.

Les enveloppes devront être adressées au Service du greffe et reçues **AU PLUS TARD LE MERCREDI 25 MARS 2020, à onze heures (11 h)** (heure de l'horodateur de la Ville de Mirabel), au Service du greffe, sis au 14111, rue Saint-Jean, Mirabel, Québec, J7J 1Y3, pour être ouvertes publiquement le même jour, à la même heure et au même endroit.

Pour toute plainte à formuler dans le cadre de cet appel d'offres, veuillez transmettre votre plainte par voie électronique au responsable désigné, soit la greffière à soumissionsplaintes@ville.mirabel.qc.ca au plus tard le lundi 16 mars 2020 sur le formulaire déterminé par l'Autorité des marchés publics disponible sur le site internet de la Ville.

La Ville de Mirabel ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec M. Carl St-Louis, responsable de l'appel d'offres au 450-475-2005.

APPEL D'OFFRES PUBLIC

SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

FAUCHAGE DES ABORDS DE ROUTE ET ENTRETIEN DES TERRAINS 3 COUPES ANNUELLES - BLOCS A ET B POUR LES ANNÉES 2020-2021-2022

N/RÉF. : X3 216 U3 (#108428) – APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2020-026

La Ville de Mirabel désire recevoir des offres de prix pour le fauchage des abords de route et l'entretien des terrains 3 coupes annuelles des blocs A et B pour les années 2020, 2021 et 2022.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le site web du système électronique d'appels d'offres en ligne (www.seao.ca). La Ville de Mirabel n'est pas responsable de la distribution des documents d'appels d'offres par le SÉAO et il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'ils détiennent tous leurs documents avant de déposer leur soumission.

Seules les soumissions présentées sur les documents de soumission seront acceptées.

Les enveloppes devront être adressées au Service du greffe et reçues **AU PLUS TARD LE JEUDI, 19 MARS 2020, À ONZE HEURES (11 H)** (heure de l'horodateur de la Ville de Mirabel), au Service du greffe, sis au 14111, rue Saint-Jean, Mirabel, Québec, J7J 1Y3, pour être ouvertes publiquement le même jour, à la même heure et au même endroit.

Pour toute plainte à formuler dans le cadre de cet appel d'offres, veuillez transmettre votre plainte par voie électronique au responsable désigné, soit la greffière à soumissionsplaintes@ville.mirabel.qc.ca au plus tard le jeudi 12 mars 2020 sur le formulaire déterminé par l'Autorité des marchés publics disponible sur le site internet de la Ville.

La Ville de Mirabel ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec M. Karl Themens, responsable de l'appel d'offres, au 450-475-2005.

APPEL D'OFFRES PUBLIC

TRAVAUX D'ASPHALTAGE 2020, PHASE 2

N/RÉF.: X3 211 N15588 (2020-023)

La Ville de Mirabel demande des prix pour la réalisation de travaux de décohesionnement, planage, béton bitumineux, bordure de béton, trottoir, remplacement de ponceau, drainage pluvial, fondation et lignage de rue pour différentes rues et divers parcs.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le site internet du Système électronique d'appel d'offres (ci-après appelé « SÉAO ») à l'adresse suivante : www.seao.ca. L'obtention de ces documents est sujette à la tarification établie par le SÉAO.

La Ville de Mirabel n'est pas responsable de la distribution des documents d'appel d'offres par le SÉAO et il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'ils détiennent tous leurs documents avant de déposer leur soumission. Les soumissionnaires devront joindre à leur soumission tous les documents requis à l'appel d'offres, à défaut de quoi leur soumission pourrait être rejetée.

La Ville de Mirabel ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Pour toute demande supplémentaire, veuillez communiquer avec le responsable de l'appel d'offres, soit M. Jean-Yves Godfrin, technologue au 450 475-2023 ou par courriel, à l'adresse suivant : j-y.godfrin@mirabel.ca

Les enveloppes de soumissions devront être scellées et porter la mention suivante :

Soumission
Asphaltage 2020, phase 2
N/Réf. : X3 211 N15588 (2020-023)

Elles devront être adressées au Service du greffe et reçues **au plus tard le 8 avril 2020, à 11 h**, heure en vigueur à l'horodateur de la Ville de Mirabel, 14111, rue Saint-Jean, Mirabel (Québec) J7J 1Y3, pour être ouvertes publiquement le même jour, à la même heure et au même endroit.

Pour toute plainte à formuler dans le cadre de cet appel d'offres, veuillez transmettre votre plainte par voie électronique au responsable désigné, soit la greffière à soumissionsplaintes@mirabel.ca, au plus tard, le 30 mars 2020, en utilisant le formulaire déterminé par l'Autorité des marchés publics disponible sur le site internet de la Ville.

La directrice du Service du génie
Geneviève Cauden, ing.

Profitez
du contexte actuel
pour prendre soin
de vous!

DU 1^{ER} AU 30 AVRIL

Défi Santé 2020



Un programme stimulant offert
gratuitement afin de découvrir des
façons de manger mieux, de bouger
plus et de garder l'équilibre.

Inscrivez-vous au:
defisante.ca



FESTIVAL
AÉRONAUTIQUE
YMX Aérocité
Internationale
de Mirabel



24 SEPT
27 T

**SURVEILLEZ TOUS LES DÉTAILS
AU SUJET DE CE GRAND ÉVÉNEMENT,
DONT LA VILLE DE MIRABEL EST PARTENAIRE,
DANS LES PROCHAINES ÉDITIONS DU BULLETIN !**

volaria.ca

 Festival Aéronautique Volaria